

Articulation de l'offre d'accompagnement sur les territoires

Conférence de Claire Bernot-Caboche pour
le colloque « Pratiques d'insertion
professionnelle des jeunes » organisé par la
DARES le mardi 14 novembre 2017

Des jeunes « invisibles » - Des jeunes sans droit

Les jeunes « invisibles » selon eux (entretiens)

- **Si nous nous attachons à l'intime**, nous pourrions définir un jeune « invisible » comme :
Un jeune inutile qui n'entre pas dans un moule, transparent, pas vu par les autres, qu'on ne peut pas voir, qu'on ne voit pas, qu'on ne considère pas, qui n'existe pas, discret, marginal, dont on ne se soucie pas de l'avis, que l'on n'écoute pas, seul, à l'abandon, pas accompagné, en retrait, qu'on laisse de côté ; c'est être à l'écart, c'est survivre, comme si on n'existait pas, c'est trop de causes, c'est être sans accès aux droits ou ne plus avoir de vie. Une jeune fille ne sait pas ce qu'est un « invisible », peut-être elle ? « Je ne suis rien » « ils se mettent en mode protection avec plusieurs formes d'expression », la souffrance étant toujours prégnante
- La définition du jeune « invisible » **vu du côté de la société** serait :
Un jeune qui n'est pas remarqué par la société ou l'administration, qui est inutile, rejeté, pas aidé, qui manque d'informations, sorti du système scolaire sans diplôme, exclu de la société, qui a du mal à s'intégrer et subit l'indifférence totale de la société, des personnes et des acteurs, marginalisé et/ou en marge de la société ; la société ne considère pas assez les jeunes et les étudiants, les rejette, elle a une image de la jeunesse assez négative : paresseux, sans envie d'évoluer, comme des « parias ».
- La définition du jeune « invisible » si nous **nous plaçons du côté de l'emploi** serait la suivante :
Un jeune, invisible pour le monde du travail mais pas pour la société, sans activité ni emploi, pas intégré dans la vie active, qui s'y prend mal pour être repéré par les entreprises ; les employeurs ne le voient pas, ils font preuve de beaucoup de contradictions : sans diplôme, pas d'insertion et trop qualifiée, vrai problème pour trouver un travail ou alors en CDD précaire ; tentative 1) d'explication : difficulté pour trouver un emploi face au chômage massif, 2) de dénonciation : le cumul étude/emploi est voué à l'échec et est injuste, et 3) de propositions : il faut savoir se présenter, s'informer sur les possibilités, sur les entreprises, s'ouvrir à tout, et il faudrait un système APB (Belgique) d'admission pour les stages car c'est le pays du piston.

Les jeunes « invisibles » en chiffres - Un héritage

Des degrés d'invisibilité concernant les 15-29 ans en 2012 en France métropolitaine en utilisant l'Enquête emploi continu (EEC) de l'INSEE plus homogène que les sources diverses (BDD), les chiffres du résumés sont issus de l'EEC (calculs de l'auteure)

« **Visibles** » : jeunes en éducation, formation ou emploi...
8 184 957 jeunes, soit **73,58 %**

« **Invisibles** » de degré 1 :
jeunes en emploi précaire
1 241 321 jeunes, soit **11,16 %**

« **Invisibles** » de degré 2 :
jeunes en accompagnement long
1 236 819 jeunes, soit **11,12 %**

« **Invisibles** » de degré 3 : jeunes en accompagnement court chiffres indisponibles

Des tranches d'âge : « invisibles » de degré 4 (2012)

15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans
62 444	130 754	267 074

« **Invisibles** » de degré 4 :
jeunes sans statut
460 272 jeunes, soit **4,14 %**
(fourchette basse : EEC)
1 071 010 jeunes, soit **9 %**
(fourchette haute : divers BDD)

En résumé : des chiffres qui parlent d'eux-mêmes

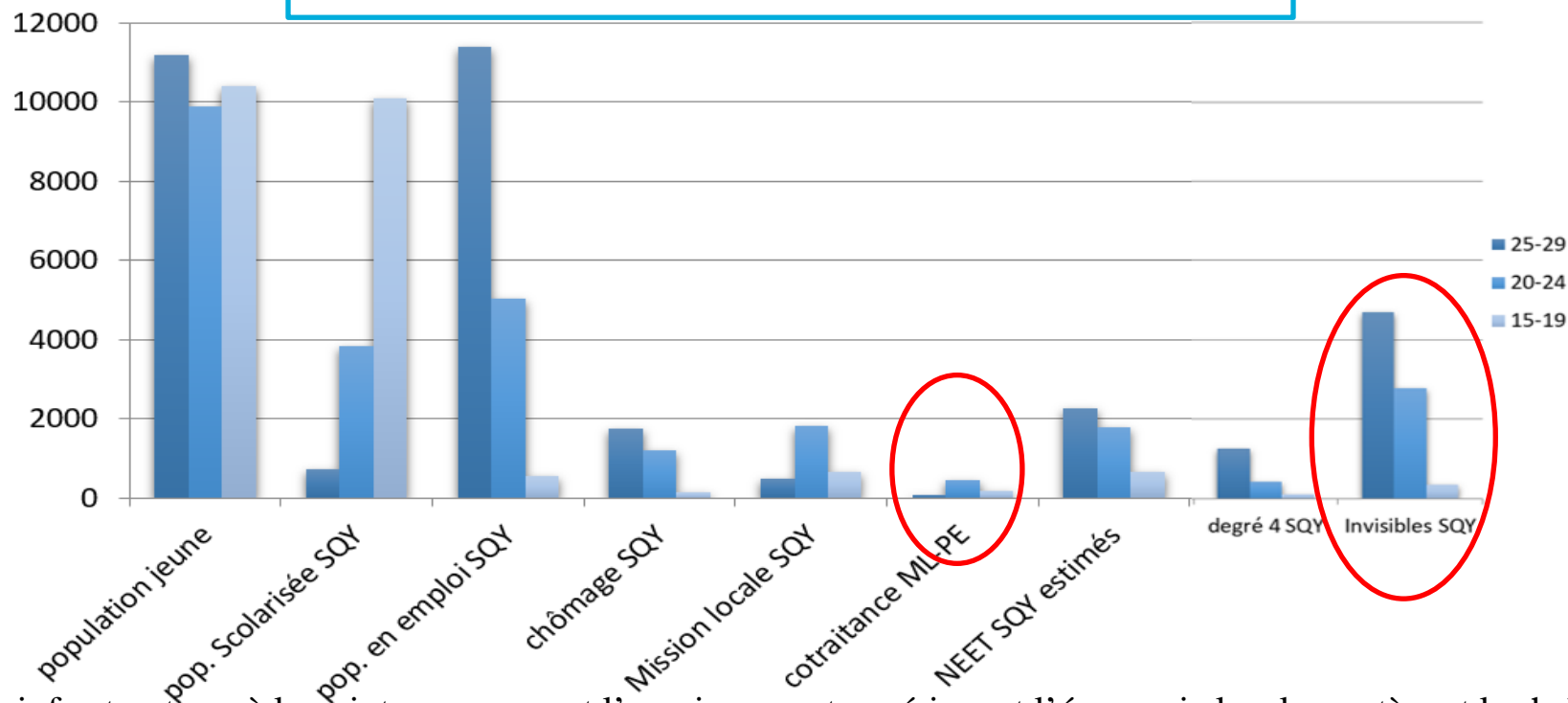
- **3/10** jeunes sont en situation précaire
- **1/5** jeune actif est au chômage
- **1/20** jeune est « invisible » sans statut, de degré 4
dont : **9/10** habitent hors ZUS
2/5 sont issus de milieux plutôt favorisés
1/10 jeune habite chez ses parent à 30 ans

Soit **un total de jeunes**
en invisibilité
ou en risque de l'être
2 938 421 (fourchette basse)
3 828 482 (fourchette haute,
divers BDD)

Les jeunes « invisibles » en chiffres - Un héritage

Les jeunes « invisibles » 15-29 ans en agglomération

4,14% « Invisibles » de degré 4 en France
Contre 7,98% en IdF et 5,70% en agglomération, données
issues de l'INSEE et de nos calculs



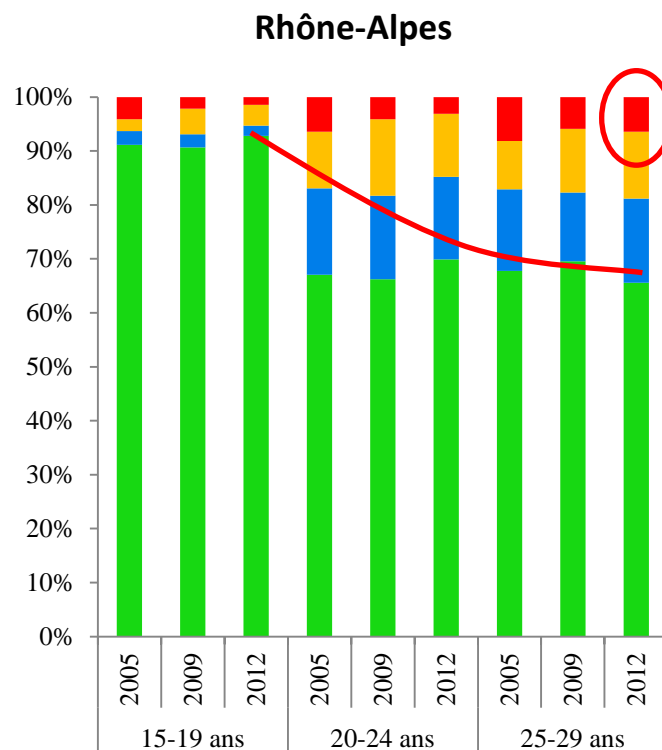
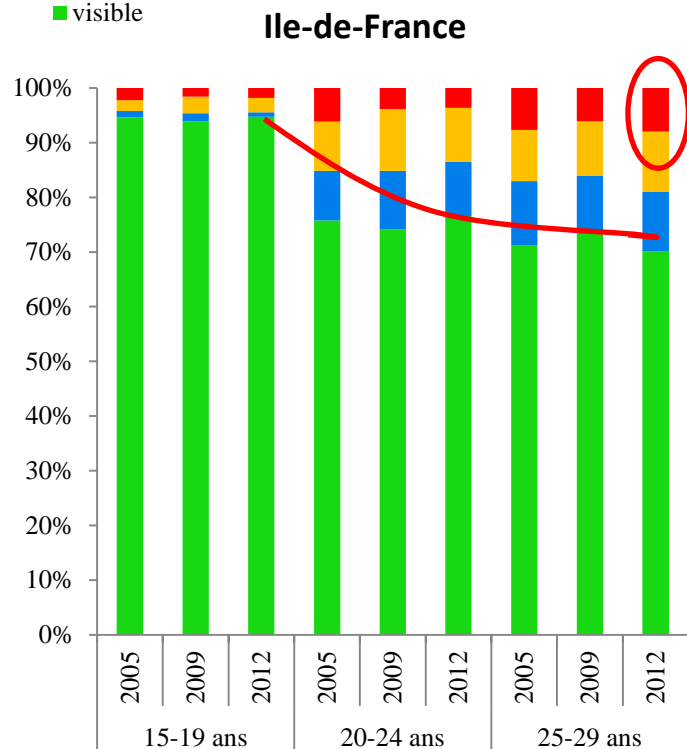
Des infrastructures à la pointe, concernant l'enseignement supérieur et l'économie locale, protègent les habitants de cette agglomération, cependant **les Missions locales ne sont pas adaptées au 25-29 ans et, d'une manière générale, l'offre n'est pas à la mesure de l'ampleur du problème de l'invisibilité**, notre schéma le montre

Les jeunes « invisibles » en chiffres - Un héritage

Les jeunes « invisibles » 15-29 ans en région

- degré 4 - invisibilité absolue
- degré 2 - suivis longs
- degré 1 - emplois précaires
- visible

4,14% « Invisibles » de degré 4 en France
Contre 7,98% en IdF et 6,44% en RA



Les régions sont différentes quant à leurs publics et leurs politiques publiques de jeunesse conditionnant leur offre territoriale, avec pour conséquence **une forte disparité du nombre de jeunes « invisibles »** (données issues de nos calculs)

Des empilements de dispositifs - Quelle cohérence ?

Les jeunes « invisibles » 15-29 ans en Europe

En 2012

14 millions de jeunes NEET en Europe

1,9 million en France

Tableau

Part des NEET (15-29 ans) en Europe (2004-2008-2012)

et part des chômeurs NEET en 2012 (%) par tranche d'âge et année

GEO/TIME	Personnes non occupées de 15 à 19 ans				Personnes non occupées de 20 à 24 ans				Personnes non occupées de 25 à 29 ans				Personnes non occupées de 15 à 29 ans			
	2004	2008	2012	juil-12	2004	2008	2012	juil-12	2004	2008	2012	juil-12	2004	2008	2012	juil-12
Union européenne à 28	7,4	6,5	6,9	44,9	18,0	15,0	18,7	52,8	19,7	17,0	20,6	45,0	15,2	13,1	15,8	48,1
Danemark	2,9	2,5	3,8	36,8	7,5	6,2	9,5	41,4	8,6	6,5	11,6	43,8	6,4	5,0	8,2	42,1
Allemagne	3,4	3,8	3,0	42,4	16,8	12,9	10,6	41,8	18,9	15,8	13,2	38,0	12,9	11,0	9,3	40,2
France	5,1	5,2	6,3	54,1	16,1	15,3	17,9	61,9	17,8	16,7	20,2	53,1	12,9	12,4	15,0	57,2
Italie	11,6	11,4	11,9	29,1	21,2	21,6	29,5	38,7	23,7	23,8	28,9	32,0	19,5	19,3	23,9	33,9
Portugal	9,5	7,1	7,3	54,4	12,5	13,1	20,4	69,4	13,2	14,6	18,8	67,7	11,9	11,9	15,9	66,4

Le problème majeur des NEET français est le chômage massif, mais attention aux interprétations rapides, dues en partie aux différentes cultures inhérentes à chaque pays. Les jeunes 20-24 ans et 25-29 ans d'Italie et du Portugal rencontrent des problématiques identiques contrairement aux autres pays dont les 20-24 ans sont mieux protégés que les 25-29 ans (tableau réalisé à partir des données Eurostat)

Des empilements de dispositifs - Quelle cohérence ?

Des solutions adaptées pour résoudre deux problèmes majeurs

Des expériences de terrain devenues des outils composant le puzzle des politiques publiques de jeunesse, les principales sont :

Des mesures pour arrêter le « flux », relevant plus de l'éducation initiale	Des mesures et des structures pour gérer le « stock », relevant plus des partenaires
L'accompagnement	La prévention spécialisée
La lutte contre le décrochage scolaire	Les Missions locales
Les réseaux d'éducation prioritaire	Le Service public régional de l'orientation
L'alternance	La formation professionnelle tout au long de la vie
La seconde chance	La VAE...
L'orientation scolaire...	Le CPF et le futur CPA
	Les emplois aidés longue durée
	La POE
	La Garantie jeunes...
Les dispositifs de prévention et de rattrapage de la Région Rhône-Alpes	

Des empilements de dispositifs - Quelle cohérence ?

La France se situe au niveau moyen de l'Europe concernant une grande partie des indicateurs mais les résultats sont à analyser en tenant compte des éléments suivants :

Au niveau de l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (exemple)

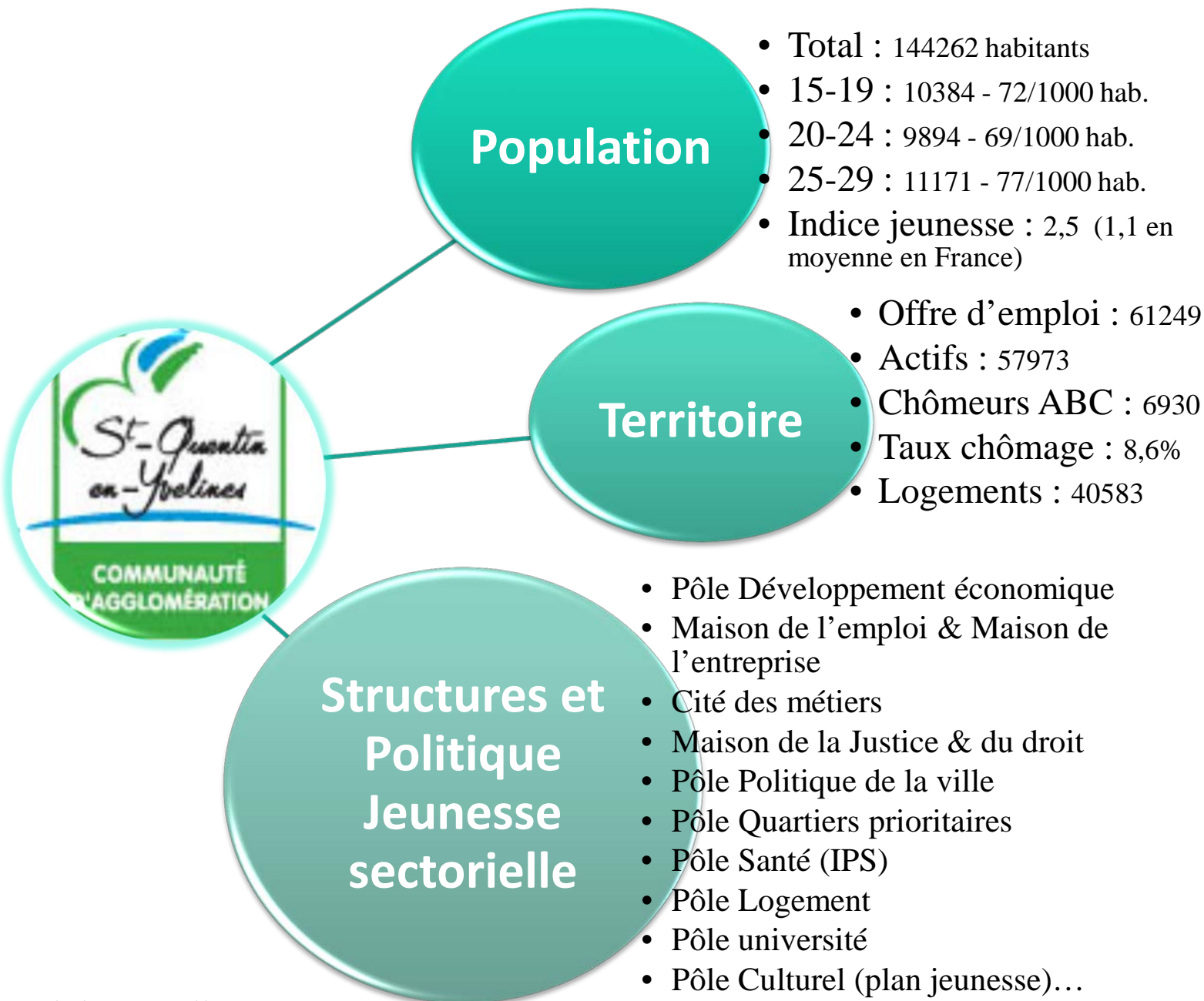
- **Plus de 800 structures pour la jeunesse sur cette agglomération**, un maquis d'offre
- **Un déficit de structures** si l'on sort de l'éducation, concernant particulièrement l'emploi, l'orientation et la formation professionnelle (voir le schéma suivant)
- Une **illisibilité de l'offre** pour les jeunes, leurs familles et souvent les acteurs, nécessitant de penser un guichet unique (physique pour les jeunes et les acteurs, et/ou virtuel)
- On peut dire que **l'agglomération est la bonne échelle** pour déployer et coordonner une politique globale de jeunesse car les villes ne sont pas en mesure, à elles seules, d'avoir une offre répondant à tous les besoins des jeunes

Au niveau national

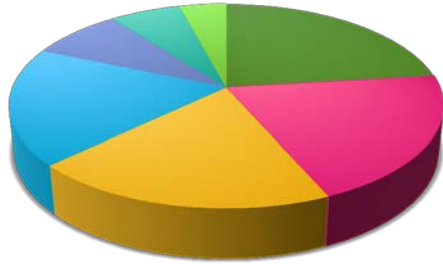
- **Un déficit de places** en structures de rattachement : 13 500 places en Micro lycée, Epide et E2c pour quelques 200 000 jeunes « invisibles » entre 15 et 24 ans
- **Aucune offre spécifique pour les 25-29 ans**

Au niveau européen

- **Une forte natalité en France**, freinant sa résorption du chômage de masse
- **Une ingénierie sociale en France à la pointe** servant d'amortisseur social
- Les **bons résultats** en matière d'emploi et de nombre de NEET **ne protègent ni de la précarisation des jeunes, ni du risque social** (de nouvelles difficultés émergent au Danemark et en Allemagne)

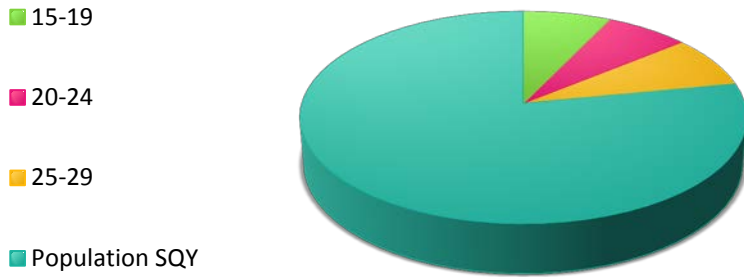


Répartition des habitants de SQY / villes



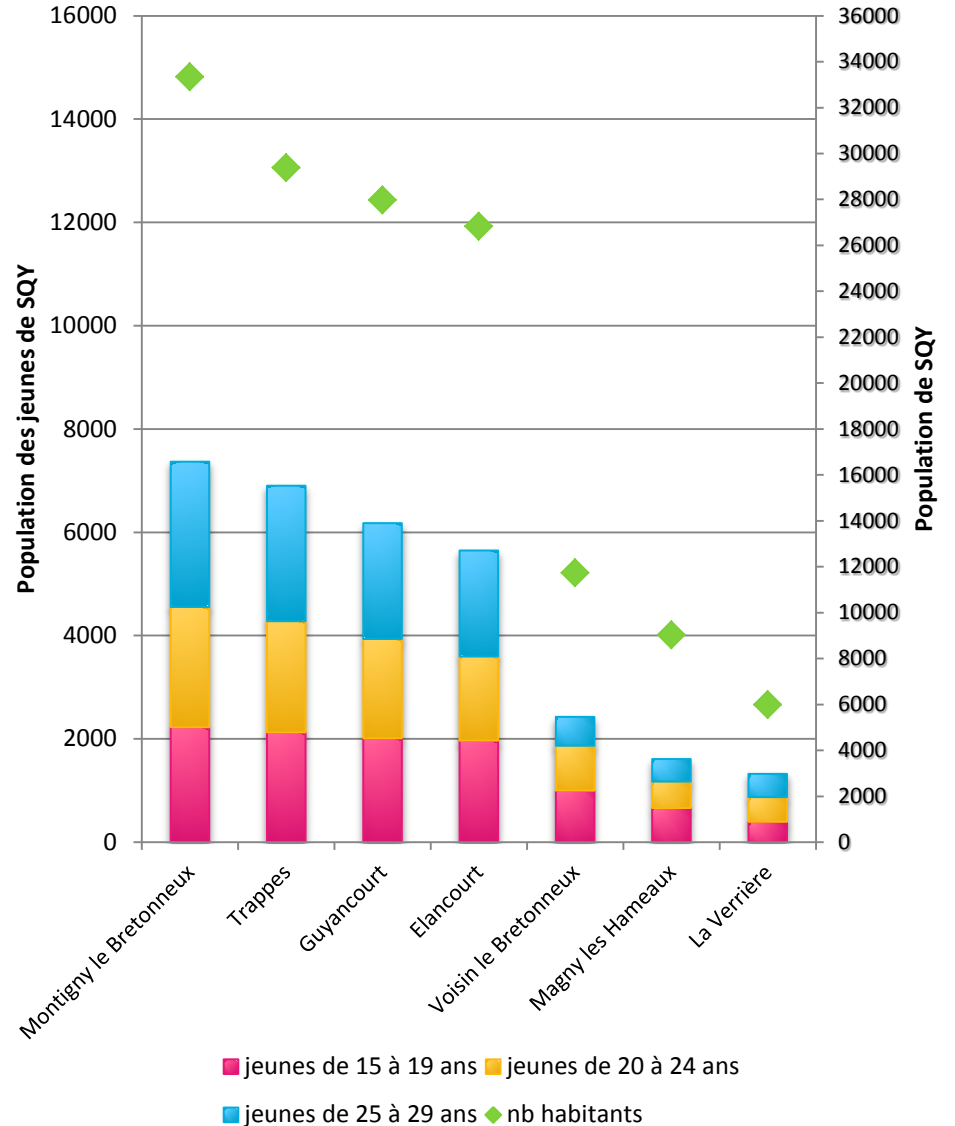
- Montigny le Bretonneux
- Trappes
- Guyancourt
- Elancourt
- Voisins le Bretonneux
- Magny les Hameaux
- La Verrière

Répartition des jeunes de SQY



- 15-19
- 20-24
- 25-29
- Population SQY moins les 15-29 ans

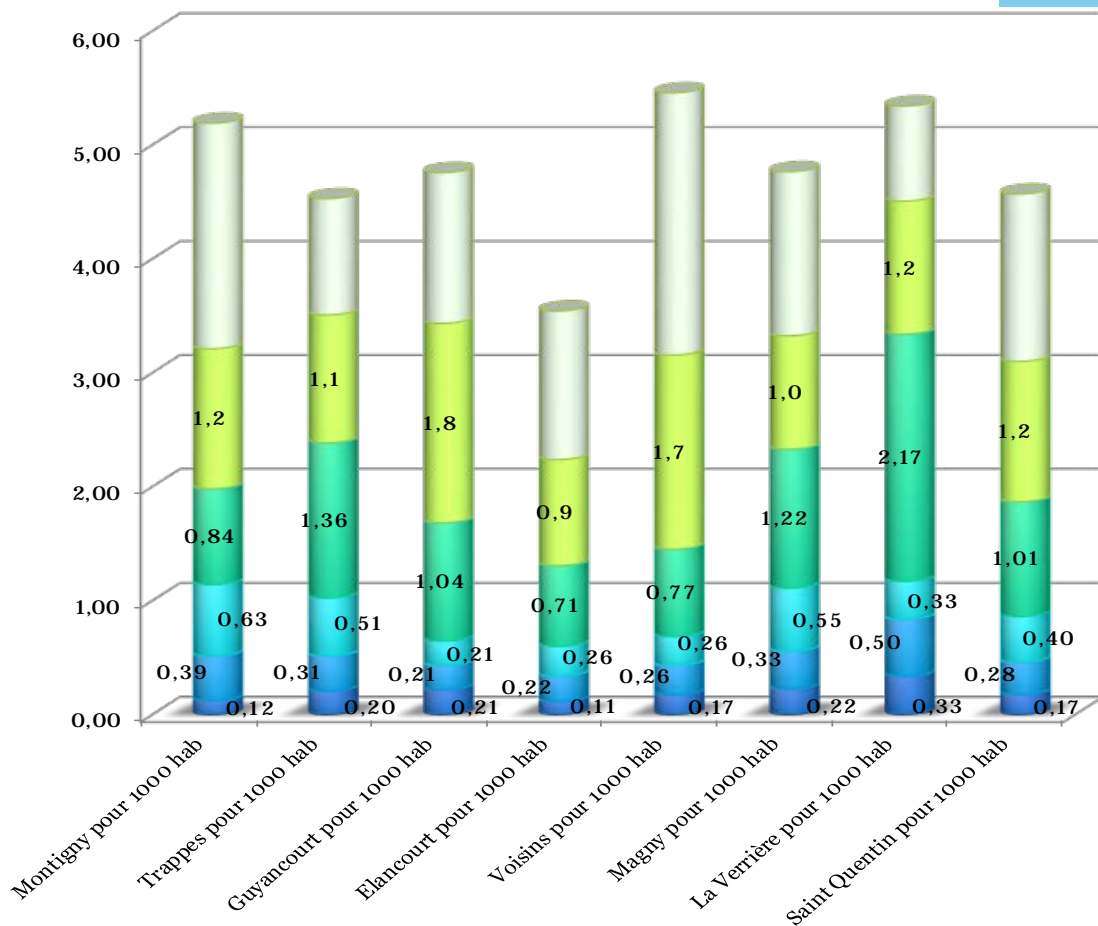
Population des habitants et des jeunes de Saint-Quentin-en-Yvelines



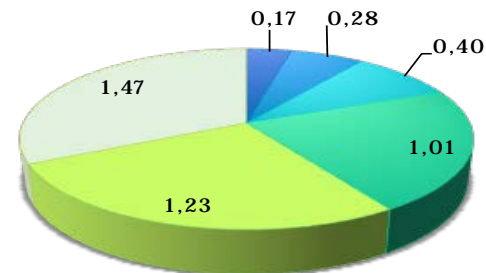
- jeunes de 15 à 19 ans
- jeunes de 20 à 24 ans
- jeunes de 25 à 29 ans
- ◆ nb habitants

Des empilements de dispositifs - Quelle cohérence ?

Un focus sur une agglomération : Saint-Quentin-en-Yvelines, 145 000 habitants, 7 communes



Données pour 1000 habitants à Saint-Quentin-en-Yvelines



- Information - Orientation
- Prévention - Insertion
- Emploi
- Vie quotidienne
- Education - Formation
- Sport - Culture - Activité

Extrait de notre analyse des données recueillies sur l'agglomération de SQY en matière de structures et dispositifs jeunesse

4. Penser l'urgence - Construire le futur (suite)

De l'information à l'action, une inflexion dans les politiques publiques de « jeunesse »

- « **Priorité jeunesse** » en 2012, des territoires et des acteurs
- Un **bilan 2015 contrasté**, entre les chantiers du CIJ réalisés, ceux en cours de mise en œuvre et ceux manquants d'après nos résultats

D'une vision politique à sa concrétisation

- Une **politique publique globale de jeunesse** s'impose
 - Pour sortir des politiques sectorielles pas assez efficace devant la diversification des publics touchés par l'invisibilité
 - Prolonger l'âge légal de la jeunesse jusqu'à 29 ans révolus pour sortir de l'abandon de cette catégorie de jeunes
- Un **guichet unique** est nécessaire dans chaque agglomération
 - Pour palier au maquis de l'offre et à son illisibilité
 - Pour éviter les déserts, les recouvrements et la mise en concurrence des nombreuses structures
- De la nécessité d'une **méthode** :
 - Partir d'un **diagnostic partagé et global**
 - **Organiser les partenariats** pour mieux gérer les transmissions de dossiers
 - **Proposer une politique nationale** pour gérer la péréquation et veiller à l'égalité des territoires, inscrite dans la **politique européenne**, déclinée et coordonnée **en région** et enfin animée en **agglomération** pour mailler le territoire et organiser les partenariats

Vers un nouveau paradigme politique

- La « **voie royale** » : parcours d'éducation, formation, emploi sans rupture, concernant 73% des jeunes
- Le « **capital jeunesse** » inscrit dans le « **capital sociétal** » vers un quadriptyque où les ruptures sociales seront admises et même valorisées : « éducation, formation, emploi, vie personnelle et citoyenne » permettant des allers-retours tout en gardant un statut et une dignité pour **sortir du coût social de la jeunesse** dénoncée par l'INJEP et qui se monterait à plus de 30 milliards d'euros

4. Penser l'urgence - Construire le futur

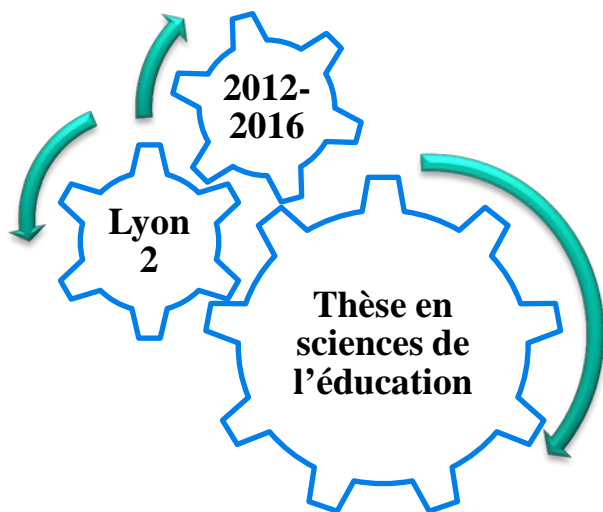
Le phénomène de rupture dans le statut des jeunes impose de :

- Penser les **temps libres** et les **temps citoyens**
 - Un **Service civique universel et obligatoire**, voire européen
 - Une **offre d'activités culturelles et sportives** accessibles à tous
 - Reconstruire le **lien intergénérationnel** : vers une confiance réciproque
- **Sécuriser les parcours** pour ne plus perdre de jeunes
 - La mise en place d'un **revenu universel d'insertion** pour éviter d'installer durablement l'invisibilité
 - La **sécurisation des parcours** tout au long de la vie est indispensable, vers la **création du CPA** assortie d'une carte « Vitae » d'activité délivrée dès le premier stage de 3^e à 15 ans, pour attacher réellement les droits aux individus, et non au statut, et favoriser leur information sur leurs droits et leur prise d'autonomie, remise par les Missions locales pour créer un pont entre éducation et insertion et informer tous les jeunes de leur existence et de leur ouverture à tou(te)s
 - Trois conditions nécessaires pour une bonne insertion dans l'emploi au delà de la formation de base indispensable, le **permis de conduire** et la maîtrise de l'**anglais** pour favoriser la mobilité et des **nouvelles technologies** pour ne pas être éliminé des évolutions de l'emploi
- **Penser la protection** des jeunes dans la société en mutation permanente
 - **Repenser la prévention** pour sortir de l'urgence, la prévention spécialisée n'étant plus adaptée aux différents publics concernés pour aller à la rencontre de tous les « invisibles » sur le terrain
 - Protéger les jeunes mineurs jusqu'à leur majorité : vers une **école obligatoire jusqu'à 18 ans** parce qu'il n'y a pas d'emploi avant 18 ans et que la rue n'est pas un statut
 - Créer un **Service public « Prévention, Insertion – sociale et dans l'emploi – et Accompagnement** tout au long de la vie » obligeant les nombreux partenaires à se connaître et à travailler tous ensemble pour organiser notamment les passations de dossiers

Les jeunes « invisibles »

De l'émergence d'un problème à l'élucidation des conditions de construction de réponses cohérentes

*Matériaux pour penser et analyser les caractéristiques
et les difficultés des publics jeunes
– ni en emploi, ni en formation, ni en accompagnement –
et proposer des solutions*



Thèse soutenue le 23 mai 2016 par Claire Bernot-Caboche devant un jury composé de :
Denis Adam, Maître de conférences associé à l'Université de la Sorbonne (Paris 13)
Véronique Bordes, Maître de conférences HDR à l'Université Jean Jaurès (Toulouse 2)
Jean-Paul Delahaye, Inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale
François Dubet, Professeur des Universités émérite à l'Université Victor Segalen (Bordeaux 2)
Philippe Meirieu, Professeur des Universités émérite à l'Université Lumière (Lyon 2),
Directeur de thèse
Jean Claude Régnier, Professeur des Universités à l'Université Lumière (Lyon 2)